



COMPTE RENDU N°19

Renouvellement de la canalisation d'eau potable

Ville Haute

COMPTE-RENDU

RÉUNION DU JEUDI 20/08/2026 à 10H30

Lieu : Services techniques Ville Haute

Toutes erreurs, modifications éventuelles, transmissions ou validations de documents demandés, devront parvenir par écrit dans les 8 jours au plus tard à compter de la date de transmission du présent compte-rendu.

A défaut, le présent compte-rendu sera entériné dans tous ses termes.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

MARDI 15/09/26 A 14H15

1- Compte rendu de la réunion

Point de situation au 20/08/2026 :

ETUDE BRANCHEMENTS PRIVES

Les services techniques se sont rendus chez les particuliers durant l'été dans le but de faire un point sur l'état des branchements pour la réalisation de la sauterelle en partie haute. Il s'avère que les installations semblent moins vétustes que les installations rencontrées ce printemps (pas mal de PEHD et pas mal de vannes d'arrivée fonctionnelle dans les habitations. Le listing a été remis à la SPL.

REPRISE DES TRAVAUX

L'entreprise ALLAMANNO va mettre en place 2 équipes :

- 1 équipe qui va réaliser les deux antennes : Rue de Noré puis Chemin de l'Outre,
- 1 équipe qui va réaliser le raccordement de la Place de l'Eglise puis continuer la pose de la fonte sur la Rue de la Cime.

La reprise aura lieu :

1. A partir du 31/08/2026 : vérification de la sauterelle, mise en place des engins
2. A partir du 07/09/2026 : reprise des travaux avec les deux équipes en place

ANTENNE DE L'OUTRE

Concernant l'Outre, il a été décidé par la mairie de renouveler les branchements jusqu'aux maisons et de mettre en place un Paragel au niveau du poteau incendie pour un futur compteur vert.

VOIRIE

A partir du 7 Septembre : route barrée pour la Rue de Noré pour une durée de 15 jours ainsi que la Place de l'Eglise pour terminer le raccordement de la fonte posée à l'automne. Le cœur du village restera accessible par le haut de ville haute ou par le bas suivant où se situeront les travaux avec l'avancement.

Par la suite, le départ de l'antenne de l'Outre sera barré pour une durée de 15 jours (la mairie étudie la possibilité d'une circulation par le passage de Là-Bas devant) ainsi que la Rue de la Cime (l'accès sera toujours possible par le haut ou le bas de Ville Haute).

Enfin le quartier de l'Outre sera barré à partir de la rive gauche du pont vers le quartier de l'outre pour une durée de 15 jours. La mairie doit contacter les propriétaires (gîte, ferme, habitants) pour qu'ils puissent anticiper cette fermeture de route pendant 15 jours (soit à partir de fin septembre, début octobre).

BIEN FAIRE ATTENTION A INTERDIRE LE STATIONNEMENT POUR LE PASSAGE DES ENGINS.

Un passage piéton sera laissé durant toute la durée du chantier.

MAIRIE

--

